Élections communales 2024

Principales propositions du GRACQ **Huy-Région** pour la législature 2024-2030



huy@gracq.be

huy.gracq.org

Le GRACQ dans la région de Huy

- Le GRACQ Huy-Région
 - Création en 1999
 - Présent dans 9 communes : Amay, Braives, Burdinne, Héron, Huy, Marchin, Modave, Villers-le-Bouillet et Wanze
- Le GRACQ en 2023 :
 - Dossier de 41 fiches d'aménagements cyclables pour Huy
 - Réactions aux enquêtes publiques
 - Communiqués et conférence de presse
 - Comptage des cyclistes à Huy
 - Balade et actions de sensibilisation





Le vélo très peu encouragé à Huy

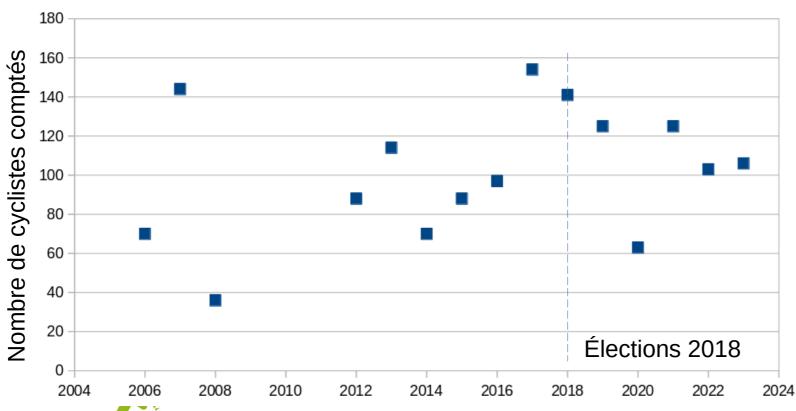


Appréciation : Très défavorable



Source : Baromètre cyclable du GRACQ 2023

L'usage du vélo stagne à Huy



Méthodologie

Comptage à différents points de la commune de Huy entre 7h00 et 8h30 un jour en semaine et au printemps.



Source : comptages de la locale GRACQ

Mais un réel potentiel!

Géographie

- Terrain plat en bord de Meuse
- Tissu urbain compact
- Commerces et pôles centralisés

Population

• Nombreux étudiants sans voiture

Tourisme

- Riche patrimoine
- Connections (Eurovélo, RAVeL)





Notre objectif : une alternative à l'auto

Moins de bouchons

Transition énergétique

Meilleure santé

> Ville plus belle

Économies pour les ménages et la commune









Les trois principales propositions du GRACQ

- 1) Concevoir des infrastructures qui permettent les déplacements à vélo
- 2) Créer un environnement apaisé pour les cyclistes et les piétons
- 3) Tenir compte des besoins des cyclistes



1) Concevoir des infrastructures qui permettent les déplacements à vélo

De quoi parle-t-on?

- Des aménagements pour tous les cyclistes (différents niveaux de maîtrise, de types et d'utilisations du vélo)
- Confort des aménagements (largeur, revêtement, absence d'obstacle)
- Sécurité et lisibilité des intersections
- Réseau cyclable **continu**, aménagé de manière **cohérente** et clairement **balisé**
- Entretien pour des infrastructures praticables toute l'année



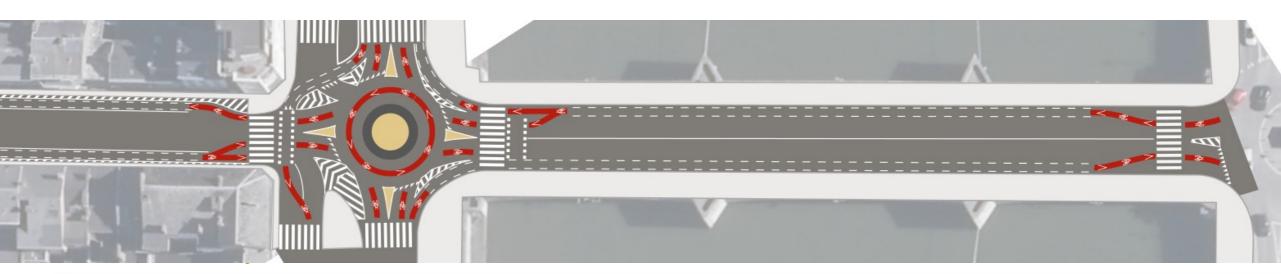


Mesure prioritaire

Créer des pistes cyclables sur la chaussée, de part et d'autre du Pont Baudouin et réduire le nombre de bandes automobiles de quatre à deux

Mais aussi...

- Réaliser les **SUL manquants** sur la commune
- Définir un **réseau d'itinéraires privilégiés** pour les cyclistes, afin de relier les principaux points de la commune



2) Créer un environnement apaisé pour les cyclistes et les piétons

De quoi parle-t-on?

- Améliorer la **sécurité**, de sorte à se sentir plus en **confiance**
- Mixité dans les voiries de quartier à faible trafic et aménagements séparés sur les axes plus importants
- Aménagements spécifiques aux abords d'écoles, parcs, plaines de jeux...
- **Respect** du code de la voie publique : campagnes de sensibilisation, formations, système de contrôle-sanction
- Maintien de la circulation cycliste lors des chantiers ou d'évènements temporaires



Mesure prioritaire

Généraliser la zone 30 en ville

Mais aussi...

- Garantir l'usage des pistes cyclables, notamment lors des événements festifs (foire...)
- Apaiser le trafic automobile sur certaines voiries avec les communes avoisinantes
- Compléter le réseau RAVeL





3) Tenir compte des besoins des cyclistes

De quoi parle-t-on?

- Consulter les usagers cyclistes
- Collecter des **données** quantitatives et qualitatives pour orienter la politique cyclable (comptages, études...)
- Allouer des moyens humains et des budgets
 - Planification
 - Mise en œuvre
 - Évaluation (BYPAD)
- Assurer une cohérence entre les politiques régionale et communale



Mesure prioritaire

Créer un organe consultatif communal « vélo » se réunissant plusieurs fois par an

Mais aussi...

- Rédiger un plan stratégique vélo communal (objectifs chiffrés, actions, budget, calendrier)
- Organiser des comptages vélo au sein de la commune
- Appliquer les recommandations des audits déjà réalisés (ICEDD)



